COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 05 mars 2019
P.V. N° 27

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : M. William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO - Mourath NDAW – Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO
Excusés : Mme Valérie TOMASSONE – MM. Michel BRUNET – Jean Paul PERON – Jean RENZULLI
Assiste à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note d'information aux Officiels
BILANS de la CTD DAP et du CTF
- Informations

NECROLOGIE :

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Michel LIGONNET, ancien arbitre du District du Var.
En cette circonstance, le Président Pierre GUIBERT, l'ensemble des membres du District du Var et le personnel administratif s'associent à la douleur de la famille et lui présentent ses plus sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Renouvellement des licences et support des équipements de sécurité « FORTINET ». Noté

- Mise à jour du guide d'utilisation « Vie de Clubs » concernant la procédure d'affiliation des clubs dématérialisée. Noté.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Une formation gestion des conflits organisée par l'IR2F aura lieu le jeudi 18 avril 2019.Noté

- Organisation le samedi 09 mars 2019 à la Ligue Méditerranée d'un séminaire sur la réforme des championnats masculins jeunes. MM Antoine MANCINO, André VITIELLO et José VIVERO seront présents.

- Une réunion de la C.R.T.I.S aura lieu le samedi 30 mars 2019 au siège du District des Alpes. MM Gérard BORGONI, Gérard IVORA et Jean Paul RUIZ seront présents.

● CLUBS :

- **PIVOTTE SERINETTE :** Problèmes lors d'un plateau U9. Transmis à la Commission de Discipline.

- **CANNET DES MAURES** : Concernant l'état des vestiaires. Transmis à la C.D.T.I.S

- **LE LUC** : Concernant une décision de la Commission des Statuts et Règlements. Le Vice-Président Délégué répondra.

- **LE LAVANDOU** : Concernant les amendes liées aux convocations. Le Vice-Président Délégué répondra.

● DIVERS :

- **MAIRIE DE TOULON :** Remerciements pour participation à la manifestation « Petits Sportifs 2019. Noté

- **DIRECCTE PACA** : Invitation à la réunion de repérage des jeunes non insérés dans la vie active le 14 mars 2019. Noté.

- **CDOS** : Article de Presse concernant le Grand débat : division et méfiance des associations. Noté.
>> Une formation sur les relations juridiques entre les associations sportives et les collectivités territoriales aura lieu le mardi 12 mars 2019. Noté

- **Direction de la Culture des Sports et de la Jeunesse** : Dans le cadre du dispositif « Pass Sport Découverte 2019 », rappel des programmations le lundi 8 avril 2019 et jeudi 18 avril 2018. Transmis à la CDT DAP

- **M. Ichame SAIDI** : Candidature comme membre du Département Technique pour la saison 2019/2020. Noté

- **M. Frédéric BAUMAN** : Concernant le championnat féminin. Un vœu sera présenté à l'Assemblée Générale d'Eté.

- **M. Lucas BERNIS** : Demande d'information pour un stage Licence 2 APAS. Le Vice-Président Délégué répondra.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui, suite à une convocation, seront absents non excusées dans les 48 heures avant la réunion des Commissions de Discipline et d'Appel Disciplinaire se verront retirer leur désignation sans remplacement dès le week-end qui suit la réunion.
La prise d'effet de cette décision est immédiate jusqu'à la fin de la saison (période test).

BILANS DES ACTIONS DE LA CTD DAP et du CTF

Suite aux absences excusées de Mme Ludivine REGNIER, CTD DAP et M. Didier RABAT, CTF, M. Pierre GUIBERT fait le bilan des actions déjà effectuées et à venir :

C.T.F :
- Formations Fédérales : CFF1 – CFF2 et CFF3
- Détections/sélections :
U13 Pôle Espoirs : 4 détections
U14 : 3 détections
U15 : 3 détections
- Sport en milieu scolaire :
4 sections sportives labellisées FFF
- Maître de Stage

CTD DAP :
Foot d'animation :
- Journée U11 Club labélisés ; Finale départementale U13 PITCH – Beach Soccer (Plateaux aux ARCS)

Foot Féminin :
- Détection ; Défi Cup ; Championnat Beach Soccer Séniors Féminines ; Détection Beach Soccer Séniors Féminins

LABELS :
- Clubs Nationaux
- Clubs Régionaux et Départementaux
- Labels école féminines de football
- Label Futsal

- FOOT A L'ECOLE

- SPORT ADAPTE

INFORMATION

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le Mardi 12 mars 2019

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PON T
Le Secrétaire Général : André VITIELLO